

Argentat-sur-Dordogne, le 13 août 2022

Frédéric Boutet
Rivière, St-Bazile-de-la-Roche
19400 Argentat-sur-Dordogne

Commission d'Accès aux Documents Administratifs
T.S.A. 50730
75334 Paris cedex

OBJET : Saisie pour obtenir de l'A.R.S. des relevés de pesticides dans l'eau potable des captages de Freygnac 1 et Freygnac 2 (19320)

Madame, Monsieur,

Je sollicite de votre bienveillance une intervention dans l'affaire qui m'oppose à l'Agence Régionale de Santé, délégation départementale de la Corrèze, pour l'accès à des mesures dans l'eau potable qu'elle a fait réaliser, mais qu'elle ne veut pas me communiquer, sans pour autant le notifier. Ces mesures concernent les captages d'eau potable de Freygnac 1 et Freygnac 2, situés sur la commune d'Argentat-sur-Dordogne, anciennement St-Bazile-de-la-Roche.

Les mesures donnent la concentration en déséthyl-atrazine (ADET), un métabolite de l'atrazine, et en Alachore ESA (LCLESA), en microgramme par litre.

Ces mesures existent puisque la préfecture a mis en place un «contrôle sanitaire mensuel renforcé» sur les mois de mai, juin, juillet dans un premier temps puis septembre, octobre, novembre, décembre 2021 [pièce P5, page 3].

Ces mesures sont inaccessibles depuis le site internet :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

Dans mes échanges de courrier, l'agence m'a donné les valeurs pour les mois d'octobre et novembre 2021, mais pas pour les autres mois. Ce

pourquoi je sollicite votre intervention.

L'attitude de l'A.R.S. de Corrèze est « politique » car un élément du contexte est que cette agence souhaite faire fermer notre captage d'eau potable, pourtant parfaitement fonctionnel, afin de promouvoir sa solution centralisée de ressource unique pour tout le territoire. En réunion dernièrement, un de ses représentants a dit qu'il était « voué à disparaître ». Sauf qu'actuellement, il nous fournit notre eau potable.

Je vous prie d'agréer mes salutations respectueuses.

Liste des pièces :

P1 : Lettre de Frédéric Boutet à l'A.R.S. le 2 novembre 2021

P2 : Lettre de l'A.R.S. à Frédéric Boutet le 17 décembre 2021

P3 : Lettre de Frédéric Boutet à l'A.R.S. le 29 janvier 2022

P4 : Lettre de l'A.R.S. à Frédéric Boutet le 23 mars 2022

P5 : Lettre de Frédéric Boutet à l'A.R.S. le 3 mai 2022

P6 : Lettre de la préfète de Corrèze au Syndicat des eaux des deux vallées du 19 novembre 2021